

Département de la Marne

Commune de COMPERTRIX
22 bis rue Jules Ferry
51510 COMPERTRIX

Tél : 03.26.68.31.42
Fax : 03.26.68.98.15
mairie@compertrix.fr

Date de convocation :
14 octobre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice :	11
Présents :	09
Votants :	11
Dont procuration :	2
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération
n° D_2025_032

Objet :

**Election d'un nouvel
Adjoint suite à une
démission**

3^{ème} Adjointe au Maire

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal



COMMUNE DE COMPERTRIX



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-un octobre à dix-neuf heures,
L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en mairie dans la salle du conseil municipal, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Sandrine DE SA, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Dominique POMMIER,

ABSENTS EXCUSÉS : Francis FLOT, Tommy ARCHIMBAUD

VOTE PAR PROCURATION : Francis FLOT ayant donné pouvoir à Liliane MARTIN, Tommy ARCHIMBAUD ayant donné pouvoir à Dominique POMMIER

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Liliane MARTIN.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7, L.2122-10 et L.2122-15 ;

Vu la Délibération n°2020-07 du 19 Mai 2020 portant création de 3 postes d'adjoint au Maire ;

Considérant la vacance de poste de la 3^{ème} Adjointe au Maire dont la démission a été acceptée par Monsieur le Préfet de la Marne par courrier reçu le 19 août 2025

Considérant qu'en cas de vacance du poste de 3^{ème} Adjoint au Maire, il est possible de désigner un adjoint à succéder (article L.2122-7-2) ;

Considérant que l'élu démissionnaire ne souhaite pas garder ses fonctions de Conseiller Municipal,

Considérant que le nouvel Adjoint élu en remplacement de celui qui avait cessé ses fonctions prend place au 3^{ème} rang et dernier adjoint du tableau des adjoints,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement de la collectivité, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant du 3^{ème} adjoint ;

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue ;

Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le 23/10/2025

Berser
Levraut

ID : 051-215101494-20251021-D_2025_032-DE

Département de la Marne

Commune de COMPERTRIX
22 bis rue Jules Ferry
51510 COMPERTRIX
Tél : 03.26.68.31.42
Fax : 03.26.68.98.15
mairie@compertrix.fr

Date de convocation :
14 octobre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice :	11
Présents :	09
Votants :	11
Dont procuration :	2
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération
n° D_2025_032

Objet :
**Election d'un nouvel
Adjoint suite à une
démission**

3^{ème} Adjointe au Maire

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal



COMMUNE DE COMPERTRIX



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-un octobre à dix-neuf heures,
L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en mairie dans la salle du conseil
municipal, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Sandrine DE SA, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Dominique POMMIER,

ABSENTS EXCUSÉS : Francis FLOT, Tommy ARCHIMBAUD

VOTE PAR PROCURATION : Francis FLOT ayant donné pouvoir à Liliane MARTIN, Tommy ARCHIMBAUD ayant donné pouvoir à Dominique POMMIER

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice,
l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Liliane MARTIN.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE que l'Adjoint à désigner occupera le poste de 3^{ème} Adjoint
PROCEDE à la désignation du 3^{ème} Adjoint au scrutin secret à la majorité absolue.

Sont candidats : Pascale BOUSSARD

- Pour la liste Pascale BOUSSARD

Nombre de votants :	11
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
Nombre de bulletins blancs et nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	11

A obtenu : 11

Madame Pascale BOUSSARD est donc désignée en qualité de 3^{ème} adjoint au Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à COMPERTRIX, le 21 octobre 2025
Extrait certifié conforme.
M. Pascal LEFORT,

Le Maire



Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le 23/10/2025

Besser Levraud

ID : 051-215101494-20251021-D_2025_032-DE

Département de la Marne

Commune de COMPERTRIX
22 bis rue Jules Ferry
51510 COMPERTRIX

Tél : 03.26.68.31.42
Fax : 03.26.68.98.15
mairie@compertrix.fr

Date de convocation :
14 octobre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice :	11
Présents :	09
Votants :	11
Dont procuration :	2
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération
n° D_2025_033

Objet :
Convention entre la ville de Châlons et la commune de Compertrix pour la restauration d'une statue

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal



COMMUNE DE COMPERTRIX



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-un octobre à dix-neuf heures.
L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en mairie dans la salle du conseil municipal, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Sandrine DE SA, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Dominique POMMIER,

ABSENTS EXCUSÉS : Francis FLOT, Tommy ARCHIMBAUD

VOTE PAR PROCURATION : Francis FLOT ayant donné pouvoir à Liliane MARTIN, Tommy ARCHIMBAUD ayant donné pouvoir à Dominique POMMIER

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Liliane MARTIN.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'une statue appartenant à la Commune de Compertrix a été déposée en 1981 au Musée de la Ville de Châlons-en-Champagne, sans qu'une délibération n'ait alors été formellement prise,

Considérant que cette œuvre va faire l'objet d'une restauration en 2026 dans le cadre d'une collaboration entre la commune et le musée,

Considérant qu'il convient de régulariser la situation administrative du dépôt par la signature d'une convention précisant les conditions de conservation, de restauration et de valorisation de l'œuvre,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve la régularisation du dépôt de la statue communale au Musée de la Ville de Châlons-en-Champagne, déposé en 1981.

Approuve les termes de la convention de dépôt à intervenir avec le musée, notamment dans le cadre du projet de restauration prévu en 2026.

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette opération.

Fait à COMPERTRIX, le 21 octobre 2025

Extrait certifié conforme.

M. Pascal LEFORT,

Le Maire



Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le 23/10/2025

Berger Levaillant

ID : 051-215101494-20251021-D_2025_033-DE

Département de la Marne

Commune de COMPERTRIX
22 bis rue Jules Ferry
51510 COMPERTRIX

Tél : 03.26.68.31.42

Fax : 03.26.68.98.15

mairie@compertrix.fr

Date de convocation :

14 octobre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice :	11
Présents :	09
Votants :	11
Dont procuration :	2
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération
n° D_2025_034

Objet :
Tarifs 2026
aux services rendus-

Vu l'exposé de Liliane MARTIN, Adjointe aux finances présentant les tarifs :

- De locations de salles et chauffage,
- De concessions de cimetières,
- Des droits et occupation du domaine public,
- Des services divers,
- Des loyers et charges des logements communaux,
- Du loyer pour le bâtiment à destination de chèvrerie, rue du Gué
- Des services périscolaires,
- De l'accès aux bords de Marne.

Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire et Liliane MARTIN adjointe aux finances et après délibération,

Le conseil municipal adopte les tarifs proposés pour l'année 2026 selon le tableau ci-joint en annexe.

Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le 25/10/2025

Berger Levavut

ID : 051-215101494-20251021-D_2025_034-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal



COMMUNE DE COMPERTRIX



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-un octobre à dix-neuf heures,
L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en mairie dans la salle du conseil municipal, en séance publique sous la présidence de M. Pascal LEFORT, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et messieurs, Marc BOTELLA, Pascale BOUSSARD, Jean-Maxence BOUXIN, Sandrine DE SA, Marie-Thérèse GUILLEMIN, Pascal LEFORT, Françoise LENORMAND-RUELLE, Liliane MARTIN, Dominique POMMIER,

ABSENTS EXCUSÉS : Francis FLOT, Tommy ARCHIMBAUD

VOTE PAR PROCURATION : Francis FLOT ayant donné pouvoir à Liliane MARTIN, Tommy ARCHIMBAUD ayant donné pouvoir à Dominique POMMIER

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité absolue des membres en exercice, l'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Liliane MARTIN.

Comme chaque année à cette période, il convient de proposer les modifications tarifaires à appliquer pour l'année à venir.

VU la réunion de la commission des finances le 16 octobre dernier proposant les tarifs 2026,
VU les indicateurs et indices nationaux,

Vu l'exposé de Liliane MARTIN, Adjointe aux finances présentant les tarifs :

- De locations de salles et chauffage,
- De concessions de cimetières,
- Des droits et occupation du domaine public,
- Des services divers,
- Des loyers et charges des logements communaux,
- Du loyer pour le bâtiment à destination de chèvrerie, rue du Gué
- Des services périscolaires,
- De l'accès aux bords de Marne.

Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire et Liliane MARTIN adjointe aux finances et après délibération,

Le conseil municipal adopte les tarifs proposés pour l'année 2026 selon le tableau ci-joint en annexe.

Fait à COMPERTRIX, le 21 octobre 2025

Extrait certifié conforme.

M. Pascal LEFORT

Maire



Annexe à la délibération D_2025_034
Tarifs 2026

		Tarifs location de Salles et services au 1er janvier 2026																
		1/2 journée					Journée					Week-end						
		2026					2026					2026						
		Compartriats	30%	70%	Extérieurs	30%	70%	Compartriats	30%	70%	Extérieurs	30%	70%					
SALLE POLYVALENTE GEORGES DAUTELLE n'est pas d'actualité avec l'usage pour la cantine.																		
Salle polyvalente-320 places. G DAUTELLE	119.00 €	35.70 €	83.30 €	238.00 €	71.40 €	166.60 €	318.00 €	95.40 €	222.60 €	639.00 €	191.70 €	447.30 €	484.00 €	145.20 €	338.80 €	986.00 €	295.80 €	690.20 €
cout du Chauffage de la salle polyvalente	186.00 €	55.80 €	130.20 €	186.00 €	55.80 €	130.20 €	249.00 €	74.70 €	174.30 €	249.00 €	71.70 €	174.30 €	373.00 €	111.90 €	261.10 €	373.00 €	111.90 €	261.10 €
TOTAL SALLE POLY avec CHAUFFAGE du 1er octobre au 30 avril	305.00 €	91.50 €	213.50 €	424.00 €	127.20 €	296.80 €	567.00 €	170.10 €	396.90 €	888.00 €	266.40 €	621.60 €	857.00 €	257.10 €	599.90 €	1 359.00 €	407.70 €	951.30 €
Kiosque	50.00 €	15.00 €	35.00 €	101.00 €	30.30 €	70.70 €	134.00 €	40.20 €	93.80 €	263.00 €	78.90 €	184.10 €	203.00 €	60.90 €	142.10 €	401.00 €	120.30 €	280.70 €
Salle des fêtes - DANIEL BOITEUX																		
Salle des fêtes- 80 places- D. BOITEUX	50.00 €	15.00 €	35.00 €	101.00 €	30.30 €	70.70 €	134.00 €	40.20 €	93.80 €	263.00 €	78.90 €	184.10 €	203.00 €	60.90 €	142.10 €	401.00 €	120.30 €	280.70 €
Chauffage de la salle des fêtes	123.00 €	36.90 €	86.10 €	123.00 €	36.90 €	86.10 €	161.00 €	48.30 €	112.70 €	161.00 €	48.30 €	112.70 €	238.00 €	71.40 €	166.60 €	238.00 €	71.40 €	166.60 €
TOTAL SALLE DES FETES avec CHAUFFAGE du 1er octobre au 30 avril	173.00 €	51.90 €	121.10 €	224.00 €	67.20 €	156.80 €	295.00 €	88.50 €	206.50 €	424.00 €	127.20 €	296.80 €	441.00 €	132.30 €	308.70 €	639.00 €	191.70 €	447.30 €
L'heure de nettoyage supplémentaire	24.28 €			24.28 €			24.28 €			24.28 €			24.28 €			24.28 €		

Tarifs des services rendus et droits et obligations diverses

Cimetières 2026	30 ans	50 ans	Services périscolaires au 1er septembre 2026	Enfant compratriats	Enfants non domiciliés à Compertrix
Concessions trentenaires dans les cimetières	184.00 €	305.00 €			
Case enterrée de 1 à 4 urnes	594.00 €	992.00 €			
*Case au monument 1 à 4 urnes	1 110.00 €	1 850.00 €			
*Renouvellement uniquement					

Un abattement de 20 % à partir du 2ème enfant

Occupation du domaine public (place et voirie) 2026	
Droit fixe	31.00 €
Prix du m² occupé	0.42 €
Droit de place du marché	5.20 €
Supplément Electricité	2.10 €
Droits divers 2026	
Frais de photocopie noir et blanc- unitaire	0.20 €
Frais de photocopie couleur- unitaire	0.70 €
Accès au cours de tennis- annuelle	57.00 €
Accès aux bords de Marne, cotisation annuelle pour la cotisation annuelle à partir du 1er janvier 2025 (à partir du 3ème exemplaire)	20.00 €
	23.00 €

Cotisation annuelle à partir du 1er janvier 2025

Logements	Loyer	Charges
24 rue Jules FERRY - F5 -1er étage	553 €	7.20 €
24 rue Jules FERRY - F5 -2ème étage	790 €	7.20 €
25 rue Jules FERRY - F3 -1er étage	496 €	7.20 €
Garage 25 rue Jules Ferry 1er étage	42 €	
25 rue Jules FERRY - F4 -2ème étage	560 €	7.20 €
Garage 25 rue Jules Ferry 2ème étage	42 €	
2 rue du Gué- batiment et annexes	à définir	

Applicable dès le 1er novembre 2025

Location de 10 tables + 20 bancs		
collectivités, administrations extérieures, associations de Compertrix, Compartriats Pas de prêt aux administrés extérieurs caution par lot d'une table et 2 bancs	Gratuit	200€/ lot



Envoyé en préfecture le 23/10/2025
Reçu en préfecture le 23/10/2025
Publie le 23/10/2025
ID : 051-215101494-20251021-D_2025_034-DE
Bergeret